

Une reprise des négos imposés

Des engagements de moins en moins crédibles



La direction nous a annoncé ce mois-ci reprendre les négociations sur la nouvelle convention collective dès le mois de juillet. Ils s'étaient pourtant engagés pendant la crise Covid, crise qui n'est pourtant pas terminée, à reprendre les négociations en septembre.

A aujourd'hui, suite à la crise que nous vivons, beaucoup de sujets ont pris du retard et n'ont pas été traités en instance (ex : suivi des NAO, présentation chiffrée des comptes de la mutuelle pour 2019, de la prévoyance...). De plus, il s'était aussi engagée à faire un bilan après crise, chose qui n'a pas été faite malgré un retour progressif des salarié(e)s sur site.

Leur engagement n'aurait-il aucune valeur ? Nous nous posons la question.

Nous avons demandé à la direction de respecter leur engagement mais avons essuyé un refus. Au-delà de leur refus, nous avons subi en réunion l'insistance très forte de la part de notre DRH. La direction était prête à tout pour rependre les négociations dès le 8 juillet. A court d'argument, la direction a utilisé une méthode d'un autre temps, le chantage à l'avantage. En effet, nous étions plusieurs OS à demander lors des NAO la mise en place d'un congé paternité plus important comme chez ENGIE IT. La direction nous a menacé d'effectivement mettre en place une période supplémentaire prise en charge par l'entreprise au-delà du congé légal des 10 jours mais de faire une annonce excluant les OS et leur travail.

Nous ne nous laissons pas abattre. Nous ne céderons jamais au chantage. La seule réponse à cet acharnement est une demande de notre part de mise en place d'une négociation d'un accord de méthode.

L'accord de méthode

Les IRPS sont fatiguées de cette crise, des négociations incessantes. Pendant le COVID, nous avons fait un travail important en terme de santé sécurité, sans oublier les réunions CSE (ordinaires et exceptionnelles) qui ont été maintenues et leur charge quotidienne de travail.

Il est important que nous puissions aussi souffler pendant les congés d'été.

Nous souhaitons la mise en place d'un accord de méthode. Cette demande a été faite officiellement à la direction le 25/06, vous trouverez notre courrier [ICI](#). Un accord de méthode permet de définir entre autre :

- un véritable agenda social en concertation entre IRP et direction, chose qui aujourd'hui est à notre sens unilatérale,
- La méthodologie des négociations à venir tel que les informations que la direction doivent nous transmettre.

Nous avons tous en tête l'harmonisation de 2017. Les négociations ont été nombreuses, nous avons eu de grandes victoires mais aussi des défaites telles que la mutuelle, la retraite. Il ne faut pas reproduire certaines erreurs en se précipitant. Légalement, l'harmonisation vers la nouvelle CC peut être négociée jusqu'en juin 2021.

Nous attendons aujourd'hui un retour de leur part.

La suite de l'histoire au prochain épisode via notre blog ;)

ENFIN UNE VUE CLAIRE
DE L'IMBROGLIO DE NOS ACCORDS.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD

Tel : 07.70.22.60.61

Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Jasone MORAN BESSIERE

Tél : 06.74.09.73.58



La reprise sur site cet été

Suite au webinar du 23 juin, un flou s'était installé sur les informations communiquées. En effet, entre le discours de la direction en instances (CSSCT, CSE, Coordination GBS) et le webinar, les informations étaient différentes tel que le port du masque lavable ou non et le taux du seuil capacitaire.

Après ces écarts, nous avons immédiatement contacter la direction afin d'avoir un éclaircissement sur ces différents points.

La direction nous a indiqués que pour cet été, les consignes étaient les suivantes :



**REPRISE
PROGRESSIVE
D'ACTIVITÉ !**

- Pour les sites de GBS n'étant pas configurés en espace de travail dynamique : 50% des postes de travail seront disponibles, ce qui correspond à 50% des effectifs,
- Pour le site d'Euroatrium configuré en espace de travail dynamique : compte tenu du taux de partage des postes de travail (0,8), 35% à 40% des effectifs pourront être accueillis en même temps,
- Concernant le port du masque, la règle reste l'utilisation du masque jetable fourni par la direction. Le port du masque est obligatoire quand on se déplace en dehors de son poste de travail.

Concernant les jours de présence, nous restons sur la même base que le mois de juin, c'est-à-dire un jour de présence obligatoire sur site.

Pour les personnes désirant venir plus régulièrement, vous aurez la possibilité de venir, deux, trois, quatre ou cinq jours toujours en respectant le seuil capacitaire.

La direction ne peut vous imposer qu'un et un seul jour de présence sur site, le reste est sur la base du volontariat tel sont les mots de Madame JAUDET et Mme KICHER, directrice et DRH de GBS.

Les tickets restaurants

Vous avez dû toutes et tous recevoir votre carte Edenred en remplacement des tickets restaurants au format papier.

Cette carte était chargée des mois de mars et mai (à partir du 11 mai) par la direction et pour ceux qui en avaient fait la demande, le mois d'avril via le CSE.

Notre action juridique concernant les TR suit son cours, nous vous tiendrons au courant au fil de l'eau. Soyez sûr que nous irons jusqu'au bout sur ce sujet qui marque le début de rupture d'engagement de la part de la direction. Nous avons envoyé la déclaration suivante à la direction de GBS.

Cette action va bien plus loin que notre simple société. Notre première action a entraîné la coordination CFDT d'ENGIE qui a pris la décision de mener un recours collectif contre toutes les entités du groupe qui ont suspendu les TR pendant le confinement.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Jasone MORAN BESSIERE
Tél : 06.74.09.73.58

Intéressement

Comme nous vous l'annoncions dans la newsletters du mois de mai, la direction a réécrit l'accord d'intéressement dans son intégralité.

Nous en avons discuté autour d'une réunion TEAMS le 12 Juin. Lors de cet échange, nous avons proposé à la direction l'ajout d'un paragraphe concernant les événements exceptionnels afin d'éviter que les salarié(e)s soient victimes collatérales d'une crise que personne n'a vu venir.

Malheureusement, la direction n'y a pas trouvé écho. Elle a cependant accepté que ne soient pas décompté les arrêts garde d'enfants pour l'intéressement 2020.



Des changements au sein de notre collectif CFDT

Le 3 Juillet marquera un changement au sein de la CFDT. Après de longues années à travailler pour GBS SERVICES, ces salarié(e)s et son collectif tant adorées(VOUS ☺), Jasone MORAN BESSIERE, seule DS féminine de GBS SERVICES depuis sa création, nous quitte pour de nouveaux horizons. Vous pourrez lire ces adieux sur [notre blog](#). Jasone aura créé, fédéré, animé et formé le collectif CFDT, elle laissera sa place à la personne qu'elle forme depuis la création de GBS SERVICES, Jérôme Billaud, DS aussi depuis la création de GBS SERVICES et une nouvelle DS, Fanny DENECE.

Fanny a souhaité vous écrire un petit mot :

« Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis arrivé dans le groupe en juin 2008 à la comptabilité fournisseurs d'Endel. Dans le même service que Jérôme, donc oui cela fait 12 ans que je travaille avec lui ☺.

J'ai adhéré à la CFDT en 2018. Ce qui m'a plu, c'est l'état d'esprit de collectif porté par Jasone et Jérôme dans notre société. J'ai toujours l'envie d'améliorer les choses et pour tout le monde.

Je suis prête à relever le défi. J'ai beaucoup de chose à apprendre et surtout vous connaître, pour défendre vos intérêts et vos conditions de travail. »



Dès que les conditions nous le permettront, nous ferons le tour des équipes comme habituellement et vous pourrez faire la connaissance de Fanny.

Jasone était aussi titulaire CSE pour le troisième collège. Sa suppléante, Sophie Tilmant, Adjointe responsable comptable sur Nantes, passe désormais titulaire à compter du mois de juillet.

Il nous manquait un ou une représentante syndicale au CSE. Martin GARCIA, gestionnaire formation sur Toulouse, prendra ce rôle à compter du mois de juillet.

Nous souhaitons bonne chance à Jasone dans ces nouvelles attributions. Nous n'aurons pas pu nous dire au revoir comme on le voulais mais on se rattrapera dès que ce sera possible. ;)



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD

Tel : 07.70.22.60.61

Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Jasone MORAN BESSIERE

Tél : 06.74.09.73.58

Local News

Nous vous remercions tous et toutes d'être venue si nombreuses et nombreux assisté à nos réunions TEAMS organisées tous les jours la semaine du 8 au 12 juin. Comme vous l'attendiez toutes et tous, nous avons fait un compte rendu des questions qui nous ont été posées lors de ces réunions TEAMS avec les réponses qui vont bien. Vous trouverez le document [ici](#).

La vie des salarié(e)s reprend petit à petit le cours normal même si pour cet été nous restons à un seul jour obligatoire sur site.

Le retour doit se faire sans stress pour reprendre en septembre le plus sereinement possible.

LES INCONTOURNABLES DE LA CFDT

N°1 >> Pour le quatrième mois consécutif, notre top one reste le droit à la déconnexion. Economisez-vous ! Ne confondez pas professionnalisme et bénévolut ! Et profitez de vos vacances sans penser à votre travail.

N°2 >> Pensez à être vigilant durant vos trajets, si transports en commun, pensez gel, pensez masque ☺.

N°3 >> Pensez à installer l'application MyEdenred qui vous permettra de consulter en temps réel le solde de votre carte TR et, pour ceux et celles qui le souhaitent, d'utiliser la carte sur une double utilisation en déverrouillant le paiement via mobile.



*Votre collectif
CFDT GBS Services
toujours ultra
connecté ☺*



Juillet 2020 :

- 07/07 : CSE
- 08/07 : NEGOCIATION



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Jasone MORAN BESSIERE
Tél : 06.74.09.73.58